

pour publication immédiate
Le 14 novembre 2017

Manuvie devient la première société d'assurance vie à offrir des obligations vertes

TORONTO – La Société Financière Manuvie (« Manuvie ») a annoncé aujourd'hui qu'elle a fixé le prix des billets subordonnés de 3,00 % qu'elle place à Singapour, dont le capital s'élève à 500 millions de dollars de Singapour et qui viennent à échéance le 21 novembre 2029 (les « billets »). Le placement se fera en vertu d'un prospectus daté du 14 novembre 2017 et l'on prévoit que les billets seront admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2 de Manuvie.

Il s'agit de la première émission d'obligations vertes de Manuvie, dont un montant égal au produit net doit servir à financer ou à refinancer, en totalité ou en partie, des actifs admissibles, nouveaux ou existants, conformes au cadre de référence pour les obligations vertes de Manuvie qui vient d'être publié (le « Green Bond Framework »)¹. Ce cadre de référence respecte les Principes sur les obligations vertes de 2017 de l'International Capital Market Association et encourage l'emploi du produit des émissions dans des énergies renouvelables, des bâtiments écologiques, des forêts gérées de manière durable, l'efficacité énergétique, des transports non polluants, la gestion durable de l'eau et la prévention et le contrôle de la pollution.

Il s'agira de la première émission d'obligations vertes par une société d'assurance vie et par un émetteur canadien à être reconnue en tant qu'obligation axée sur le climat par la Climate Bonds Initiative, un organisme sans but lucratif axé sur les investisseurs qui encourage les investissements à grande échelle dans une économie à faible empreinte carbone.

« Comme nous figurons parmi les chefs de file mondiaux dans le domaine de l'assurance vie, notre succès dépend du bien-être à long terme de nos clients, de nos employés ainsi que des collectivités que nous servons dans le monde entier, a déclaré Steve Roder, chef des finances de Manuvie. Vu notre position d'investisseur à long terme, nous sommes particulièrement bien placés pour faciliter le virage vers une économie plus viable. L'émission d'une obligation verte permettra de mieux arrimer notre financement à nos activités actuelles en matière d'investissements respectueux de l'environnement. »

Manuvie et ses filiales sont signataires de plusieurs initiatives internationales de développement durable, notamment de l'Accounting for Sustainability, de l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement, des Principes de l'Équateur et des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies.

¹ Le *Green Bond Framework* de Manuvie est offert à : <http://www.manulife.com/Green-Bonds>

Les billets porteront intérêt au taux fixe de 3,00 % jusqu'au 21 novembre 2024, puis à un taux de 0,832 % supérieur au taux des swaps de cinq ans sur le dollar de Singapour alors en vigueur. Ils viendront à échéance le 21 novembre 2029.

Sous réserve de l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada), Manuvie pourra rembourser les billets, en tout, mais non en partie, le 21 novembre 2024 ou, par la suite, à toute date de versement des intérêts, moyennant un prix de remboursement correspondant à la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés à la date précédant la date fixée pour le remboursement. Les billets constitueront des dettes de rang inférieur d'un rang égal et proportionnel à toutes les autres dettes de rang inférieur de Manuvie émises à l'occasion et en circulation.

La Singapore Exchange Securities Trading Limited (« SGX-ST ») a approuvé en principe l'admission à la cote et la cotation des billets. La SGX-ST ne pourra être tenue responsable de l'exactitude des énoncés, opinions ou rapports figurant dans le présent document. L'admission des billets à la cote officielle de la SGX-ST et leur cotation sur la SGX-ST ne constituent pas une indication de la valeur de Manuvie ou des billets.

DBS Bank Ltd., The Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited (succursale de Singapour) et Standard Chartered Bank ont été désignées cochefs de file principaux du placement.

Le placement devrait être conclu le 21 novembre 2017.

Les billets n'ont pas été ni ne seront inscrits aux États-Unis en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières, intitulée Securities Act of 1933, et de ses modifications (la « loi sur les valeurs mobilières »), ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'aucun État des États-Unis ou d'un autre territoire, et ils ne pourront être offerts ni vendus aux États-Unis ni à une personne des États-Unis (au sens du règlement S de la loi sur les valeurs mobilières) ou pour le compte de celle-ci, sauf aux termes d'une dispense – ou dans le cadre d'une transaction exemptée – des exigences en matière d'inscription, ou non assujetties à ces exigences, de la loi sur les valeurs mobilières ou des lois étatiques ou locales sur les valeurs mobilières. Le placement est destiné uniquement aux personnes non américaines dans le cadre d'opérations à l'étranger, conformément au règlement S de la loi sur les valeurs mobilières. Le présent communiqué ne constitue nullement une offre de vente ni une sollicitation d'achat de titres aux États-Unis ou dans tout autre pays ou territoire dans lequel une telle offre serait illégale.

Les billets ne seront ni placés ni vendus, directement ou indirectement, au Canada ou à tout résident canadien.

À propos de Manuvie

La Société Financière Manuvie, groupe mondial et chef de file des services financiers, aide les gens à réaliser leurs rêves et leurs aspirations en priorisant leurs besoins et en leur fournissant de bonnes solutions et recommandations. Elle exerce ses activités principalement sous les noms John Hancock aux États-Unis et de Manuvie ailleurs dans le monde. Elle propose des conseils financiers ainsi que des solutions d'assurance, de gestion de patrimoine et de gestion des actifs à des particuliers, à des groupes et à des institutions. À la fin de 2016, elle comptait environ 35 000 employés, 70 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 22 millions de clients. Au 30 septembre 2017, son actif géré et administré se chiffrait à plus de mille milliards de dollars canadiens (806 milliards de dollars américains) et, au cours des 12 mois

précédents, elle avait versé à ses clients près de 27,1 milliards de dollars. Elle exerce ses activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis, où elle est présente depuis plus de 100 ans. Son siège social mondial se situe à Toronto, au Canada, et elle est inscrite aux bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Communications avec les médias :

Sean B. Pasternak

Manuvie (Toronto)

416 852-2745

sean_pasternak@manulife.com

Relations avec les investisseurs :

Robert Veloso

Manuvie (Toronto)

416 852-8982

robert_veloso@manuvie.com